

# Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

## Les ministres lancent des idées sur la réforme de l'OMC à Ottawa

**Les 24 et 25 octobre, les ministres du Commerce du soi-disant groupe de pays de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) partageant les mêmes valeurs – l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, l'Union européenne, le Japon, le Kenya, la Corée, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, Singapour et la Suisse – se sont réunis à Ottawa (Canada) pour s'attaquer au débat naissant sur la manière de réformer l'OMC. L'initiative a vu le jour après les nombreuses plaintes des États-Unis concernant le besoin d'apporter des changements afin de refléter la nouvelle réalité du commerce mondial.**

Étant donné le blocage continu de la sélection de nouveaux juges à l'Organe d'appel de l'OMC, le Canada – qui, le même jour (le 25 octobre), a reçu le feu vert pour mettre en œuvre l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et qui deviendra donc l'un des premiers des six pays à ratifier l'accord – a décidé d'ouvrir la marche en organisant la première de nombreuses réunions des ministres pour lancer des idées sur la manière dont les réformes potentielles de l'OMC pourraient aider à redynamiser l'organisation en abordant certains enjeux ardues auxquels elle fait présentement face.

La séance de remue-ménages présidée par le ministre canadien de la Diversification du commerce international, Jim Carr, s'est tenue le 25 octobre. M. Carr a affirmé que le groupe aux valeurs similaires tentera de « parvenir à un consensus sur la réforme qu'il présentera par la suite aux autres Membres de l'OMC. »

L'organisation est confrontée à des défis importants qui ne peuvent être réglés par un seul Membre, a-t-il ajouté, appelant tous les Membres à collaborer afin de s'assurer que l'accord convienne à tous. Pour ce faire, la première étape vers la réforme de l'organisation est de cibler les enjeux préoccupants.

Les discussions des ministres à Ottawa ont porté sur trois thèmes principaux :

1. Mesures immédiates pour améliorer l'efficacité de l'OMC
2. Protection et renforcement du système de règlement des différends

3. Redynamisation de la fonction de négociation de l'OMC par la création de règles commerciales adaptées au 21<sup>e</sup> siècle

Dans sa déclaration finale, le groupe a insisté sur l'urgence de « nommer des membres à l'Organe d'appel », un processus qui est bloqué par les États-Unis depuis janvier de l'an dernier.

« Nous reconnaissons que des préoccupations ont été exprimées quant au fonctionnement du système de règlement des différends, et nous sommes prêts à travailler à la recherche de solutions », a ajouté le groupe, pressant ses fonctionnaires à poursuivre « les discussions dans le but de trouver des moyens de protéger et de renforcer le système de règlement des différends », ce qui aidera à son tour à rétablir la confiance des Membres à l'égard du processus de négociation.

Sur ce thème particulier, le groupe a appelé à la conclusion des négociations sur les subventions à la pêche conformément aux instructions données par les ministres à Buenos Aires (CM11). Il a également pressé les Membres de s'attaquer aux problèmes modernes (comme les subventions industrielles ou les sociétés d'État) et aux affaires inachevées et en suspens (comme le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges) pour aider à redynamiser le mécanisme de négociation de l'organisation.

« Il faudra peut-être pour cela adopter des approches de négociation souples et ouvertes afin d'obtenir des résultats multilatéraux », peut-on lire dans la déclaration. Dans le document qu'il a distribué à tous les Membres sur la réforme de l'OMC, le Canada a indiqué que les Membres pourraient envisager de poursuivre les négociations au moyen d'accords plurilatéraux « ouverts » (nation la plus favorisée [NPF]) ou « fermés » à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre d'action de l'OMC.

Finalement, le groupe a fait écho à la nécessité d'améliorer le suivi et la transparence des politiques commerciales des Membres au moyen d'une mise à jour des notifications de leurs engagements auprès de l'OMC. « Nos fonctionnaires examineront des solutions concrètes sur la question », peut-on lire dans la déclaration.

L'élaboration de règles dans ce domaine devrait se concentrer sur la création d'incitations afin que les Membres de l'OMC respectent intégralement leurs obligations en matière de notifications, a affirmé l'Union européenne (UE) sur la nécessité d'améliorer la transparence et les notifications relatives aux subventions. Ce domaine représente « l'une des plus importantes lacunes dans l'application du système actuel », a souligné l'UE dans son document de réflexion publié en septembre. L'une des manières de corriger cela serait par « la création d'une présomption réfutable générale en vertu de laquelle une subvention ne faisant pas l'objet d'une notification ou d'une contre-notification serait présumée être une subvention ou même une subvention causant un préjudice grave », a ajouté la Commission.

Les deux plus importants joueurs à l'origine de la discussion sur la réforme de l'OMC – les États-Unis et la Chine – n'étaient pas présents à la réunion canadienne. Cependant, les deux pays ont pris part à des pourparlers similaires, soit de manière bilatérale ou avec une troisième partie, comme dans le cadre des pourparlers trilatéraux entre les États-Unis, l'UE et le Japon sur la manière de présenter un nouvel ensemble d'enjeux à l'OMC et de réformer la politique sur la propriété intellectuelle de la Chine.

M. Carr a affirmé que le groupe de pays partageant les mêmes valeurs tentera maintenant de mettre à jour la Chine et les États-Unis en les informant du résultat des pourparlers à Ottawa. Cela demeure un processus continu, a souligné le ministre du Commerce canadien, ajoutant que le groupe prévoit se réunir à nouveau en janvier 2019, en marge du Forum économique mondial qui aura lieu à Davos, en Suisse.

### Accès aux marchés et MSS

Entre-temps, à Genève (Suisse), le groupe de négociation sur l'agriculture s'est réuni le 22 octobre pour discuter de l'accès aux marchés et du mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) lors de la deuxième des quatre séances thématiques prévues cet automne par le président du groupe de négociation sur l'agriculture, l'ambassadeur du Guyana Deep Ford.

Les discussions techniques ont porté sur les présentations données par le Secrétariat de l'OMC (sur les tarifs pour les produits agricoles, divers systèmes de données, les outils en ligne sur les tarifs à la disposition des Membres et d'autres enjeux d'accès aux marchés); et le Paraguay (sur le document qu'il avait précédemment présenté, intitulé

« Solutions de rechange en matière d'accès aux marchés », qui tente d'aborder des enjeux comme l'écart entre les tarifs des Membres [différence entre les tarifs consolidés et les tarifs appliqués], les contingents tarifaires [CT], les mesures de sauvegarde spéciales pour l'agriculture (MSSA), les mesures non tarifaires, les tarifs élevés [crêtes tarifaires, progressivité tarifaire] et les structures tarifaires complexes [tarifs non *ad valorem*]).

Les États-Unis, de leur côté, ont également abordé des enjeux qu'ils avaient précédemment signalés, comme les tarifs consolidés vs les tarifs appliqués, les tarifs complexes, les tarifs élevés, les problèmes relatifs aux CT, les MSSA, les accords commerciaux régionaux/préférentiels et la nécessité d'une plus grande transparence. La Russie a réitéré sa demande d'aborder les MSSA et s'est questionnée à savoir si la disposition est réellement nécessaire étant donné son faible taux d'utilisation (8 pays sur 33 ont utilisé la mesure au cours des 5 dernières années).

Parlant au nom du G-33, l'Indonésie a souligné l'importance du MSS pour soutenir la sécurité alimentaire et le développement rural, particulièrement lorsqu'il est combiné aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

De manière générale, les fonctionnaires ayant participé à la réunion ont indiqué que les Membres étaient ouverts à la discussion, mais que des différences marquées persistent sur le jalonnement du soutien interne. Certains (comme les membres du G-10) ont lié les pourparlers sur l'accès aux marchés pour les produits agricoles à d'autres domaines comme les services et l'AMNA (accès aux marchés pour les produits non agricoles). D'autres (comme l'UE) croient qu'il est trop tôt pour aborder les MSSA sans tenir compte du contexte global de la réforme sur l'accès aux marchés. Et il en va de même pour le MSS.

L'ambassadeur Ford a salué la participation des Membres à la discussion, mais a conseillé d'éviter de faire des liens avec les autres domaines ou sujets à ce stade. « Nous devrions poursuivre nos efforts et notre engagement afin d'être prêts à prendre des décisions et à faire des compromis dans un environnement plus favorable et propice aux négociations », a-t-il indiqué au groupe de négociation, les pressant d'adopter un sentiment d'urgence à l'aube de la nouvelle année.

D'autres séances consacrées à des enjeux sont prévues en novembre (concurrence à l'exportation et restrictions à l'exportation) et en décembre (bilan et marche à suivre). Le président prévoit revenir sur certains enjeux abordés en septembre (soutien interne) et en octobre (accès aux marchés) avant la pause de décembre.

**Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.**

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [producteurslaitiers.ca](http://producteurslaitiers.ca), [producteursdepoulet.ca](http://producteursdepoulet.ca), [producteursdoeufs.ca](http://producteursdoeufs.ca), [leseleveursdedindonducanada.ca](http://leseleveursdedindonducanada.ca), [chep-poic.ca](http://chep-poic.ca).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

